



Paris, le 8 septembre 2014

Communiqué de Presse

Grand succès pour la nouvelle émission publique de la Caisse Française de Financement Local

La Caisse Française de Financement Local (Caffil) a lancé le 8 septembre 2014 une nouvelle émission publique d'obligations foncières (covered bonds). Cette émission d'un montant de EUR 1,25 milliard et d'une maturité de 5 ans a remporté un vif succès. Cette nouvelle souche vient compléter celles des émissions publiques à 7, 10 et 15 ans lancées depuis la création de la signature Caffil au début de l'année 2013.

L'émission a été réalisée dans un contexte de marché très favorable ; la baisse des taux et le lancement d'un nouveau programme d'achat de *covered bonds* annoncés la semaine dernière par la Banque centrale européenne (BCE) ont dynamisé un marché déjà porté par la baisse des encours de *covered bonds* en circulation et le traitement préférentiel envisagé pour les *covered bonds* dans le cadre du nouveau ratio de liquidité des banques (LCR).

L'opération avait été annoncée au marché dès le 5 septembre, ce qui a permis une exécution rapide avec un livre d'ordres qui a très vite atteint près de EUR 5 milliards, soit un taux de souscription 4 fois supérieur au montant souhaité par Caffil, avec un peu plus de 130 ordres d'investisseurs finaux.

Le taux d'intérêt de l'émission a été fixé à 0,375%, ce qui correspond à un *spread* par rapport au taux des swaps à 6 mois de -1 point de base (-0,01%) et de 21 points de base au dessus de l'OAT de maturité comparable. Il s'agit des meilleures conditions obtenues par un émetteur français de *covered bonds*, sur cette maturité, depuis la crise financière et de la première émission de *covered bonds* affichant un coupon nominal sous les 0,50% en 2014.

La qualité de la signature de Caffil qui combine, pour l'investisseur, la sécurité du statut de société de crédit foncier (notée Aaa, AA+, AA+) et la solidité de son actionariat a séduit de nombreux investisseurs institutionnels. Le livre d'ordres présente une grande diversification avec des investisseurs principalement situés en Allemagne et en Autriche (38%) et en France (8%), mais également des ordres significatifs en provenance d'Asie (17%) et du Moyen-Orient (7%) ; le solde est assez bien réparti en Europe avec le Royaume-Uni (7%), la Scandinavie (6%), le Benelux, la Suisse et l'Europe centrale et de l'est (chacun 5%) Par typologie d'investisseurs, les souscriptions proviennent principalement des banques centrales et organismes gouvernementaux (47%), suivis des gestionnaires d'actifs (34%), et des banques (17%). Les assureurs ne représentent que 2% car la maturité de 5 ans est trop courte pour leurs besoins d'investissement.

La participation des banques centrales et organismes gouvernementaux se situe à un niveau remarquable, avec 47% des ordres collectés, largement supérieur à celle d'émissions comparables réalisées en 2014 par des agences ou par des émetteurs de *covered bonds*, et supérieur aux émissions précédentes de Caffil, avec 11% pour l'émission à 7 ans de juillet 2013 et 22% pour celle à 10 ans en janvier 2014 ; on observe notamment des ordres significatifs en provenance d'Asie (17%) et du Moyen-Orient (7%).

Après cette émission, le programme annuel de financement de la Caisse Française de Financement Local (Caffil), fixé à EUR 4 milliards pour 2014, est déjà réalisé à hauteur de 97%, sous forme d'émissions publiques et de placements privés, en hausse par rapport aux 3 milliards d'euros levés en 2013. La maturité moyenne des obligations foncières émises par Caffil en 2014 s'élève à 11,4 ans, légèrement supérieure à son objectif initial.

Les fonds obtenus de cette émission sont destinés à financer les prêts aux collectivités locales et aux établissements de santé français dans le cadre du dispositif mis en place par l'Etat au début de l'année 2013.

« La très belle réussite de cette opération consacre l'important travail mené depuis 2013 pour aller à la rencontre des investisseurs et leur expliquer la nouvelle signature Caffil et le dispositif public dans lequel elle évolue. Cela a permis à Caffil de devenir rapidement un acteur de référence sur les marchés obligataires internationaux, avec une présence régulière grâce à ses nouvelles émissions publiques de taille benchmark, mais également un émetteur attentif aux besoins de ses investisseurs et capable de leur proposer des placements privés adaptés à leurs besoins. La qualité des investisseurs ayant souscrit à cette émission et leur diversité, notamment géographique, ainsi que le nombre et la taille des ordres reçus, démontrent que le positionnement de Caffil, qui finance le secteur public local français dans le cadre d'une organisation et d'un actionariat public, est particulièrement apprécié. », souligne Philippe Mills, PDG de la Société de Financement Local (Sfil) et président du Conseil de surveillance de la Caisse Française de Financement Local.

Contacts investisseurs :

Jérôme Gyss - jerome.gyss@sfil.fr
Ralf Berninger - ralf.berninger@sfil.fr

Contact presse :

Christine Lair - Tél. : 01 71 02 96 26
christine.lair@sfil.fr